

# Réemploi, le point de vue du Contrôleur Technique



SOCOTEC

# CHIFFRES CLÉS 2023

**11 300**  
collaborateurs

**6 500**  
ingénieurs

**26**  
pays

**200 000**  
clients

**250**  
reconnaisances  
externes

Allemagne	France	Monaco
Arabie Saoudite	Irlande	Pays-Bas
Autriche	Italie	Philippines
Belgique	Japon	Pologne
Colombie	Liban	Royaume-Uni
Côte d'Ivoire	Luxembourg	Singapour
Espagne	Madagascar	Thaïlande
États-Unis	Maroc	Vietnam
Émirats Arabes Unis	Île Maurice	

**€1,2Md**  
chiffre d'affaires

LTM – Janvier 2023



5 missions principales

**Diagnostic PEMD / Ressource**

**AMO réemploi**

**Qualification des matériaux de réemploi**

**Label ECOCYCLE**

**Mission de CT Réemploi (CT REM)**

# LE RÔLE DU CONTRÔLEUR TECHNIQUE

## QU'EST CE QU'UN CONTRÔLEUR TECHNIQUE ?

- > Contribue à la prévention des différents aléas techniques susceptibles d'être rencontrés;
- > Donne son avis au Maître d'Ouvrage sur les potentiels problèmes d'ordre technique, dans le cadre du contrat qui le lie à celui-ci ;
- > Effectue une analyse de risque sur la base :
  - d'une part, de la connaissance des défaillances rencontrées ;
  - d'autre part, de l'analyse spécifique des particularités de l'ouvrage et de son environnement
- > Activité soumise à agrément délivré par les services de l'Etat.
- > Obligatoire pour certaines typologies de bâtiments -> CCH R.125-17



CCH R125-19 :

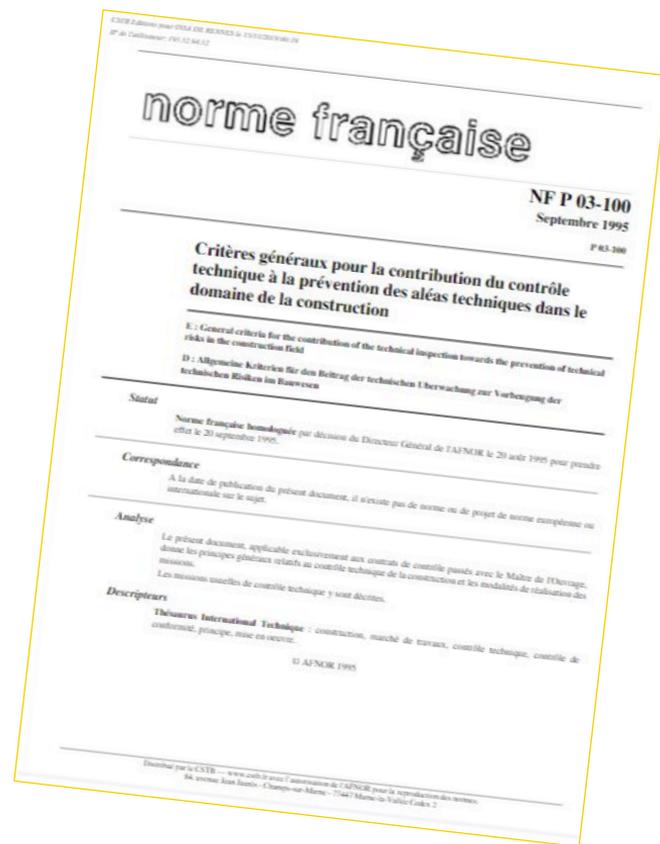
*Au cours de la phase conception, le contrôleur technique procède à l'examen critique de l'ensemble des dispositions techniques du projet.*

*Pendant la période d'exécution des travaux, il s'assure notamment que les vérifications techniques qui incombent à chacun des constructeurs énumérés au 1° de l'article 1792-1 du code civil s'effectuent de manière satisfaisante.*

# LA POSITION DU CONTRÔLEUR TECHNIQUE

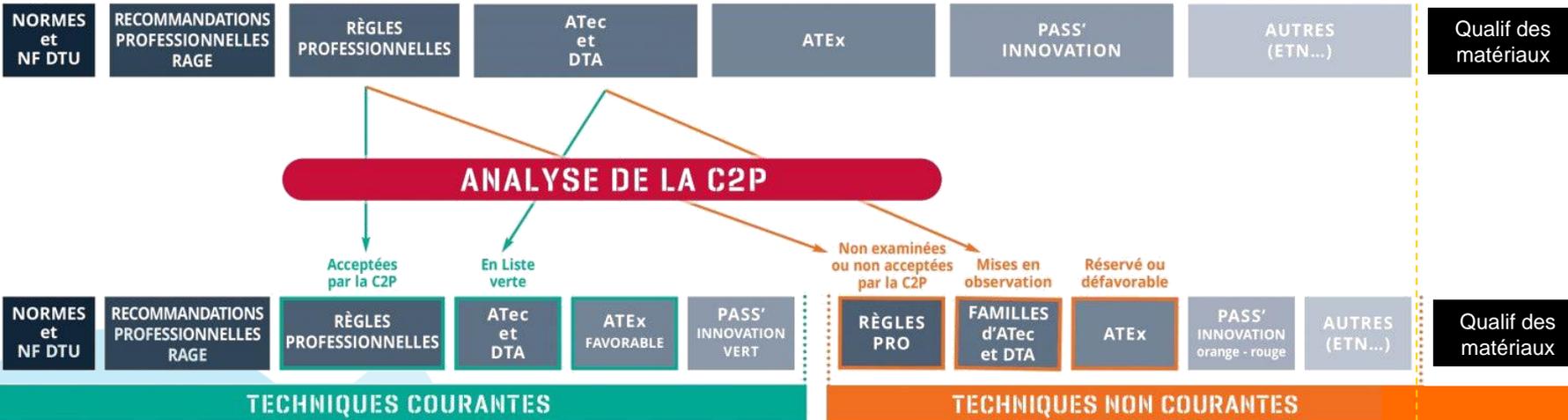
## LE RÉEMPLOI : UNE TECHNIQUE NON-COURANTE

- > La méthodologie de la mission de contrôle technique selon la NF P 03-100 exige un référentiel ;
- > Les exigences sont identiques à celles demandées aux matériaux neufs ;
- > Les matériaux issus du réemploi sont des Techniques Non-Courantes à déclarer aux assureurs.



# LA POSITION ACTUELLE ASSURANTIELLE

## DOMAINE D'ANALYSE DE LA C2P



# LA POSITION ACTUELLE ASSURANTIELLE

## UN INTÉRÊT ASSURANTIEL UNIQUE :

- > Avoir la certitude que le matériau réemployé disposera des caractéristiques techniques attendues (performance/conformité...) au moment de son incorporation dans l'ouvrage.

## LE RÉEMPLOI ATTRIBUT UN NOUVEAU RÔLE :

- > Le **Qualificateur Technique Réemploi**, dont le rôle est de confirmer l'aptitude du produit/matériaux au réemploi en préconisant et validant les essais/test/travaux de reconditionnement nécessaires pour le réemploi sur un chantier précis.
- > Le Qualificateur Technique Réemploi sera soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale.



# QUALIFICATION DE MATÉRIAUX

## LE CONTENU :

- Même fonctionnement qu'une ETN,
- Identifie les risques liés au dispositif,
- Identifie les examens/essais/tests ... venant justifier les caractéristiques du matériaux,
- Définit les lots homogènes (même âge, même qualité, même lieu).
- Conclusion sur l'acceptabilité du matériaux dans le contexte.

## QUI EST QUALIFICATEUR :

- Un professionnel du bâtiment expérimenté connaissant la réglementation s'appliquant aux différentes typologies d'opération (DTU, ERP, Code du travail, ...).
- Un professionnel disposant d'une garantie décennale et l'engageant en jugeant comme réemployable un élément.

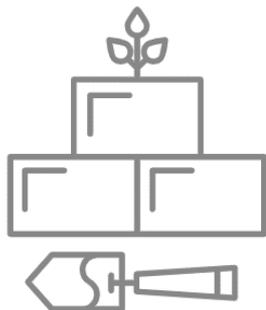


Les **sociétés de contrôle technique** prédisposées mais pas seules.





# MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE REM



## Phase conception :

- Avis de fiabilisation technique et réglementaire de l'opération vis-à-vis du Réemploi (avis sur les protocoles de Qualifications technique de matériaux de Réemploi) ;
- Examen du CCTP (lot 0 : Réemploi, variantes réemploi,...) – dans le cadre de la rédaction du RICT ;

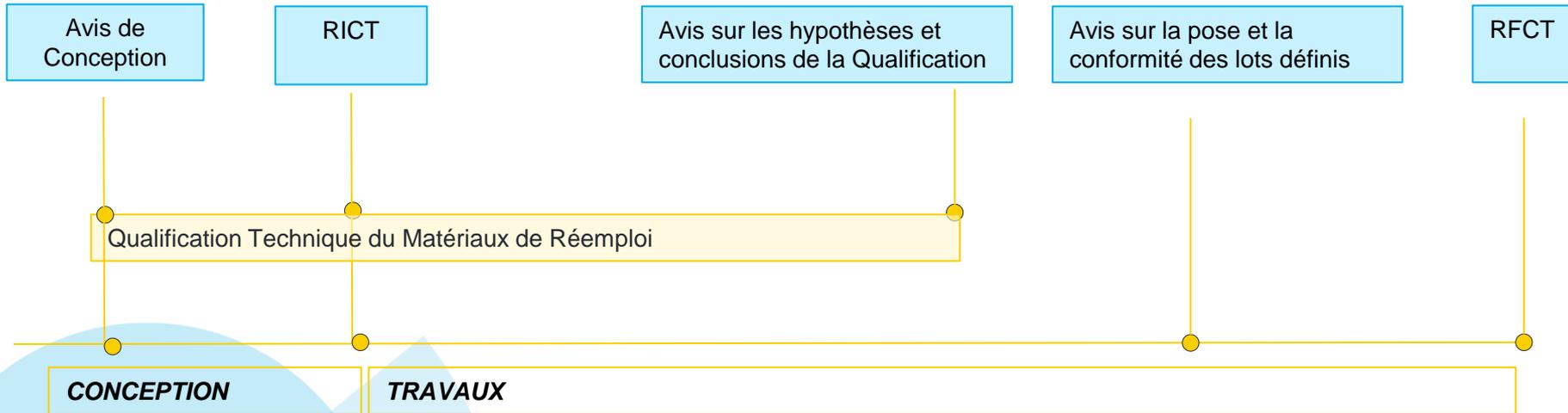
## Phase réalisation :

- Examen des fiches techniques initiales (si existantes),
- Examen de la qualification technique de matériaux de Réemploi faite par l'AMO Réemploi.
- Avis sur l'intégration des matériaux issus du Réemploi dans le projet (Avis sur les lots homogènes, stockage, qualité... ).
- Visites de chantier et participation aux réunions de chantier spécifique au réemploi des matériaux

## Phase réception :

- Rendu, dans le Rapport Final de Contrôle Technique de l'opération, des avis relatifs au réemploi de matériaux ;

# CONTRÔLE TECHNIQUE ET QUALIFICATION



# LE RÉEMPLOI POSSIBLE POUR TOUS LES MATÉRIAUX ?



**CSTB**  
le futur en construction

**Booster du  
Réemploi**

**LE MONITEUR**



Réemploi : « Il faut se diriger vers des règles professionnelles, et à terme vers une technique courante »,  
FFA

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- > Équipements susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes;
- > Produits et matériaux nécessitant de nombreux tests et essais coûteux ;
- > Matériaux participant au Clos Couvert

## OUVERTURE POSSIBLE :

- > CSTB Accompagne des filières dans la rédaction de Guide de Bonnes Pratiques
- > Travaux du Booster du Réemploi
- > Des Règles Professionnelles
- > « TOP 50 » des assureurs

**CSTB**  
le futur en construction

Engager le réemploi,  
la liste des 29 familles propices



## TOUR MONTPARNASSE :

- Réemploi des verres noirs de la tour comme parements intérieurs (Hall d'entrée, Sas ascenseur).
- Définition des lots à étudier, notamment en fonction de leur exposition au soleil.
- Définition de l'échantillonnage à tester et des essais à réaliser pour justifier des performances du matériau.
- Conclusions sur le réemploi du gisement dans les différents cas souhaités par la MOA/MOE





## TOUR TRIANGLE :

- Réemploi de dalles de faux planchers technique, carrelages, faux plafonds, mobilier (up-cycling), parquet, moquettes...
- AMO Réemploi se charge de la Qualification des Matériaux
- Socotec est le Contrôleur Technique de l'opération
- Rôle du CT requis très en amont





## PAVILLON GARDIEN - SAINS EN GOHELLE :

- Définition des lots homogènes suite à la déconstruction soignée d'un bâtiment du début du 20ème siècle en brique.
- Définition de l'échantillonnage à tester et des essais à réaliser pour justifier des performances du matériau.
- Conclusions sur le réemploi du gisement dans le cas de la construction du logement.



**SOCOTEC**